

## SEANCE PLENIERE DU CESER CENTRE DU 15 JUIN 2012

### **Intervention de Philippe CORDAT au nom du groupe Cgt sur la contribution du CESER Centre relative au rapport GRIGNON.**

Monsieur le Président du CESER,  
Monsieur le vice-président du conseil régional,  
Monsieur le rapporteur,  
Mesdames, Messieurs les conseillers,

Notre assemblée est appelée à se prononcer cet après-midi sur les « conditions pour une expérimentation portant sur l'ouverture à la concurrence des services de transports ferroviaires Régionaux de voyageurs »

Il s'agit donc pour nous au regard de la mission d'intérêt général de notre mandat de conseiller au CESER de donner notre avis sur la mise en musique de la partition rédigée par le sénateur Grignon, administrateur au titre de personnalité qualifiée au conseil d'administration de la SNCF, a lui-même membre de la majorité présidentielle qui vient d'être rejetée par les électeurs.

Les expériences de la logique contenue dans ce rapport expérimentées dans plusieurs pays de la zone Europe en matière de sécurité, d'accessibilité des usagers aux transports publics et retour en arrière qui interviennent dans plusieurs pays doivent interroger chacun(e) d'entre nous.

Une première question se pose à nous au regard de ce que nous vivons dans cette Région comme dans tout le pays depuis plus d'une décennie :

-Quelle sincérité et crédibilité peut-on accorder à cette présentation fallacieuse sur l'ouverture à la concurrence dans cette logique économique de ce marché que les tenants du libéralisme veulent nous imposer dans ce cadre libre et non faussé ?

Quand depuis des décennies les mêmes s'acharnent à miner les services publics, à réduire les moyens pour leur fonctionnement comment pourrait-on penser à l'expérience des faits qu'une possible expérimentation de privatisation car c'est bien de cela dont il s'agit pourrait apporter un plus aux voyageurs usagers des services publics ?

Pour ne prendre que quelques exemples de cette logique fumeuse d'ouverture à la concurrence interrogeons-nous sur les effets au regard de l'intérêt général de ces expérimentation de libéralisations dans le secteur des télécommunications, de l'énergie, de l'eau ou de la santé.

L'ouverture à la concurrence devait faciliter la couverture téléphonique et numérique et à moindre cout pour les usagers nous a-t-on explicités pour justifier cette trompeuse ouverture à la concurrence que l'on nous propose aujourd'hui pour le ferroviaire.

Concrètement l'expérience nous la faisons les zones blanches restent à l'identique voir même dans certaines zones géographiques de notre région elles ont tendance à s'étendre, les collectivités sont de plus en plus appelé à financer, le prix des communications n'a cessé d'augmenter et les mêmes actionnaires qui se disputent ce marché au travers de quelques grands monopoles privés n'ont cessé d'engranger des profits.

Au plan social combien faut-il dénombrer de victimes conséquence de cette logique destructrice que ce soit chez Orange ou les autres opérateurs comme Bouygues ou SFR ....

**Où est l'intérêt général de cette privatisation ?**

Pour l'énergie le cout du branchement des particuliers au réseau à flambé comme le prix de l'électricité et du gaz générant exclusion des usagers, inégalité de traitement avec en prime du fait de cette logique, multiplication des drames humains, des décès par incendie, intoxications, asphyxie, multiplication des risques pour les personnels et pour la sécurité civile dans le domaine de la production et de la distribution !

Pour l'eau alors que les contribuables ont financé les réseaux comme pour l'électricité, le gaz, le téléphone et le numérique les installations le passage à cette ouverture au marché a conduit à quel résultat pour les populations ?

Le prix des branchements s'est envolé comme celui du mètre cube consommé avec une qualité de plus en plus douteuse, la facture d'assainissement à plomber encore un peu plus les budgets des ménages avec tant pour l'usager que le contribuable une augmentation du cout à l'accès à un bien public ressource naturelle de plus en plus inégalitaire pour les consommateurs mais de plus en plus rémunérateurs pour les quelques monopoles privés qui en ont pris le contrôle.

Cette gestion privatisée de l'eau doit nous interroger sur le déversement de l'argent public des collectivités pour rémunérer les grands groupes !

**Mais où est donc l'intérêt général de ce passage de la gestion publique à la concession à des monopoles privés ?**

Dans le secteur de la santé et nous n'allongerons pas sur le scandale de la protection sociale avec le rôle des banques et des assurances, la mise en concurrence volontairement faussée pour l'hôpital publics à produit quels effets pour les patients usagers ?

Les structures publiques ont vu leurs budgets constamment mis en cause pendant que les grandes multinationales de la santé à but lucratif ont bénéficié des largesses publiques pour la mise en place des pôles de santé privé ou la pratique des interventions jugées rentables est privilégiée et cela de plus en plus souvent dans le cadre des dépassements d'honoraires.

Ces mêmes cliniques qui transfèrent les patients dans des conditions critiques vers l'hôpital public dans lequel sont comptabilisées les victimes mais jamais dans les Ets privés.

**Quel effet positif de cette logique de privatisation pour l'intérêt général quand l'accès à la santé et aux soins devient de plus en plus inégalitaire, la prise en charge de la perte d'autonomie un véritable calvaire pour les patients et les familles avec des prix prohibitifs dans les structures privées dépassant les trois mille euros par mois ?**

**Quels conséquences pour les salariés de ce secteur placés dans des conditions de pressions qui portent atteintes à leurs conditions de vie et de travail à leurs vie, à la qualité du soins et à la sécurité des professionnels comme des patients ?**

Pour le groupe de la Cgt le rapport Grignon s'inscrit dans la continuité de ces privatisations auxquelles nous pourrions développer sur les effets dans les transports aériens qui là encore s'opposent à l'intérêt général.

Pour la Cgt ce rapport se divise en deux parties :

La première sur le fond qui affirme que la concurrence serait inéluctable, qu'elle apportera développement et qualité de service, tout cela de manière Grenello-compatible et à moindre cout pour les régions.

Le second sur la forme concerne la mise en œuvre d'expérimentation autour de neuf axes :

- Le périmètre,
- La tarification,
- Les gares,
- Le matériel roulant,
- La maintenance du matériel,

-La sureté,  
-les relations contractuelles,  
Les dispositifs réglementaires et législatifs,  
-Les aspects sociaux.

Notre première remarque sur ce rapport et les préconisations qu'il sous-tend renvoi là encore à l'expérience :

Une opposition de l'ensemble des administrateurs salariés au conseil d'administrations de la SNCF à cette ouverture à la concurrence, des mobilisations unitaires importantes dans toutes les régions y compris dans la nôtre à l'appel de la CGT, de la CFDT et de SUD RAIL il y a quelques semaines à Tours.

Des réactions de plus en plus nombreuses des associations d'usagers des transports publics contre ce projet de privatisation de l'ensemble des activités qui structurent l'organisation des transports ferroviaires.

De nombreux élus nationaux et la majorité des régions au travers de l'ARF qui n'y sont pas favorables.

Il faut bien admettre que cette opposition grandissante repose déjà sur une première expérience de privatisation celle du Fret Ferroviaire avec les différents plans de casse des wagons isolés loin du souci d'un véritable service public de marchandises.

La mise en œuvre de ce processus de privatisation a nourri un véritable cataclysme au plan économique et social dans les territoires avec des conséquences catastrophiques au plan environnemental et écologique.

La part modale du fret ferroviaire, tous opérateurs confondus a été réduite de plus de moitié, elle est à l'origine de l'augmentation de deux millions et demie de camions supplémentaires qui circulent sur nos routes ,elle a engendré la suppression de plus de 8000 cheminots, une déstabilisation de l'ensemble des personnels affectés par les réorganisations, restructurations incessantes, bouleversements de l'organisation et de la durée du travail pour au final affaiblir et réduire la capacité du service public.

Nous sommes bien loin des discours de façade avec cette première expérimentation des intentions affichées par les promoteurs du grenelle de l'environnement

Poursuivre dans cette voix serait contraire à l'intérêt général particulièrement dans une région comme la nôtre véritablement stratégique au plan ferroviaire.

Le rapport Grignon, comme les assises bâclées du Ferroviaire qui ont suivi s'inscrivent essentiellement dans une posture de parti pris idéologique dont la seule véritable motivation est de privilégier les intérêts particuliers de quelques grandes compagnies privées.

Voulons-nous assister comme en grande Bretagne ou en Allemagne à de nouvelles catastrophes ferroviaires pour privilégier les intérêts d'une minorité qui rêvent de marchandiser toutes les activités les biens et richesses naturelles même les humains ou être exigeant à l'égard de la puissance publique pour améliorer la qualité du service public.

Souhaitons-nous nous voir imposer des tarifs différenciés selon les compagnies avec une déréglementation totale dans l'organisation des transports des sollicitations financières accrues pour les collectivités comme pour les usagers.

Pour le groupe Cgt nous faisons comme notre confédération et cheminots qui assurent le SP des transports ferroviaires le choix de l'intérêt général donc du refus de cette demande d'expérimentation.

Notre groupe suivra donc la sagesse de l'avis qui nous est proposé